

PHOTO
D'IDENTITE



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DU NORD

Cadre réservé à l'administration :

RENOUVELLEMENT DE TITRE DE SEJOUR

« VIE PRIVEE ET FAMILIALE »

Tous les renseignements demandés doivent être complétés

TITRE SOLLICITE

	Titre sollicité	Veillez cocher la case correspondante
Carte de séjour temporaire	Regroupement Familial	
	Conjoint de Français	
	Parent d'enfant français	
	Liens personnels et familiaux	
	Etranger entré avant l'âge de 13 ans	
	Etranger confié à l'aide sociale à l'enfance avant 16 ans	
	Bénéficiaire de la protection subsidiaire	

VOTRE ETAT CIVIL

Monsieur Madame

NOM :	PRENOM :
NOM D'USAGE :	
DATE DE NAISSANCE : __ / __ / ____	LIEU DE NAISSANCE :
NATIONALITE :	DATE D'ENTREE EN FRANCE : __ / __ / ____

VOS COORDONNEES

ADRESSE (Si vous êtes hébergé, veuillez compléter l'attestation d'hébergement ci-dessous)	
ADRESSE MAIL :	
N° DE TELEPHONE FIXE : _____	N° DE TELEPHONE PORTABLE : _____

Acceptez-vous de recevoir des informations de l'administration par SMS : Oui Non

DECLARATION DE DOMICILE

Je soussigné M (Nom – Prénom de l'hébergeant) :

Déclare héberger

M (Nom – Prénom de l'hébergé) :

Lien de parenté :

A l'adresse suivante :

Depuis le

Fait à _____, le

Signature du (de la) déclarant(e) :

JUSTIFICATIFS À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT AU PRÉSENT CERTIFICAT :

Carte nationale d'identité française **ou** titre de séjour de l'hébergeant

ET

Quittance de loyer, facture d'eau, de gaz, d'électricité, de téléphone, au nom de l'hébergeant datée de **moins de 3 mois**

VOTRE ENTREE EN FRANCE

N° DU PASSEPORT :
AUTORITE DE DELIVRANCE :
VALABLE DU __/__/____ AU __/__/____
DATE D'ENTREE EN FRANCE : __/__/____
VISA : <input type="checkbox"/> sans visa <input type="checkbox"/> avec visa D (long séjour) <input type="checkbox"/> avec visa C
VISA VALABLE DU __/__/____ AU __/__/____

Avez-vous déjà obtenu un récépissé, une carte de séjour, une autorisation provisoire de séjour ?

Oui Non

si oui, veuillez indiquer le numéro étranger (numéro à 10 chiffres) : _____

VOTRE SITUATION FAMILIALE

Célibataire Concubin(e) Marié(e) Pacsé(e) Veuf/ve Divorcé(e) Séparé(e)

NOM DU CONJOINT :	PRENOM DU CONJOINT :
DATE DE NAISSANCE DU CONJOINT : __/__/____	LIEU DE NAISSANCE DU CONJOINT:
NATIONALITE DU CONJOINT :	PAYS DE RESIDENCE DU CONJOINT :
DATE DU MARIAGE OU DU PACS : __/__/____	

Votre conjoint est-il titulaire d'un titre de séjour ? Oui Non

Si oui, n° Etranger (numéro à 10 chiffres) : _____

DÉCLARATION DE NON-POLYGAMIE

Le(a) déclarant(e)

Né(e) leà.....

déclare sur l'honneur que sa situation matrimoniale sur le territoire de la République est conforme à la législation française.

Fait à, le

Signature du (de la) déclarant(e),

DÉCLARATION DE COMMUNAUTÉ DE VIE

La déclaration de communauté de vie doit être signée par les conjoints le jour de la présentation de la demande, devant le représentant du préfet

Monsieur (Nom - Prénom) :

Né le à

Et son épouse / compagne (Nom de naissance - Prénom) :

Née le à

Déclarent sur l'honneur, en présence du représentant du Préfet du Nord, que la communauté de vie existe depuis le :

Et n'a pas cessé depuis cette date.

Fait à Lille, le :

**Signature de l'époux
ou du partenaire**

**Signature de l'épouse(époux)
ou du partenaire**

VOS PARENTS

	NOM	PRENOM	NATIONALITE	PAYS DE RESIDENCE	Cochez la case si décédé
PERE					
MERE					

VOS ENFANTS

NOM	PRENOM	NATIONALITE	PAYS DE RESIDENCE	AGE	SEXE

VOTRE FAMILLE EN FRANCE

LIEN DE PARENTE	NOM	PRENOM	NATIONALITE	PAYS DE RESIDENCE	Cochez la case si décédé

VOTRE ACTIVITE PROFESSIONNELLE

NOM DE L'EMPLOYEUR ACTUEL :	
ADRESSE DE L'EMPLOYEUR ACTUEL :	

> Contrat visé par le Service Main d'œuvre étrangère : Oui Non

> Commerçant, industriel, artisan, profession libérale ou indépendante Oui Non

> Sans profession : Oui Non

PERIODE D'EMPLOI	EMPLOI OCCUPE	ETABLISSEMENT

PRISE EN CHARGE FINANCIERE

- Prenez-vous en charge un membre de votre famille ? Oui Non
- *Etes-vous pris en charge par un membre de votre famille ? Oui Non*

Je suis informé(e) que les titres, actes d'état civil et documents présentés dans le cadre de la présente demande de titre de séjour feront l'objet d'une authentification auprès des autorités ou organismes qui les ont émis.

Je soussigné(e) atteste sur l'honneur que les renseignements inscrits sur le présent formulaire sont complets et conformes à la réalité de ma situation personnelle.

Fait à Lille, le -----/-----/-----

Signature du demandeur :

Vous êtes priés de fournir les pièces justificatives correspondant à votre situation personnelle.

Tout dossier incomplet sera retourné à l'expéditeur sans être traité

Article L.441-7 du code pénal : « est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 € d'amende le fait :

- 1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
- 2° De falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;
- 3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les documents établis en langue étrangère doivent être accompagnés de leur traduction en français par un traducteur interprète assermenté auprès des tribunaux français ou validés par une ambassade ou un consulat.

Liste des pièces justificatives pour la délivrance du titre de séjour

DOCUMENTS COMMUNS

- **Lettre suivie (affranchie à 500 g)**
- **Justificatif de séjour régulier** : titre de séjour ou visa de long séjour-valant titre de séjour (VLS/TS) arrivant à expiration ;
- **Justificatif d'état civil et de nationalité** :
 - passeport (pages relatives à l'état civil, aux dates de validité, aux cachets d'entrée) ;
 - un extrait d'acte de naissance avec filiation ou une copie intégrale d'acte de naissance si la demande fait suite à un VLS/TS ;
 - si l'étranger est marié et/ou a des enfants : carte de séjour ou carte d'identité français du conjoint ; extrait d'acte de mariage et/ou extraits d'acte de naissance des enfants avec filiation.
- **Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois** :
 - facture d'électricité (ou gaz, eau, téléphone fixe, accès à Internet), ou : bail de location de moins de 3 mois ou quittance de loyer (si locataire), ou taxe d'habitation ;
 - si **hébergement à l'hôtel** : attestation de l'hôtelier et facture du dernier mois ;
 - si **hébergement chez un particulier** : attestation de l'hébergeant datée et signée, copie de sa carte d'identité ou de sa carte de séjour et acte de propriété (ou relevé de

taxe d'habitation ou copie du bail de location de l'hébergeant ou facture d'électricité, gaz, eau, téléphone fixe ou accès à internet de l'hébergeant) ;

- **3 photographies d'identité** récentes (format 35 mm x 45 mm – norme ISO/IEC 19794 – 5 : 2005) (pas de copie) ;
- **Déclaration sur l'honneur de non polygamie** en France si le demandeur est originaire d'un pays pratiquant la polygamie ;
- Si vous souhaitez une carte pluriannuelle : attestations délivrées dans le cadre du Contrat d'Intégration Républicain (CIR)
- Si vous souhaitez une carte de résident : vos 5 derniers avis d'imposition.

DOCUMENTS SPECIFIQUES

REGROUPEMENT FAMILIAL

- Carte de séjour temporaire, carte de séjour pluriannuelle ou carte de résident du conjoint rejoint.
- Si le demandeur est le conjoint : déclaration sur l'honneur conjointe du couple attestant de leur vie commune et tous documents permettant d'établir la communauté de vie (bail de location aux deux noms, quittance EDF, relevé d'identité bancaire, etc.), sauf si la vie commune a été rompue en raison:
 - de violences conjugales qui pourraient être justifiées par tous moyens (dépôt de plainte, jugement de divorce, condamnation du conjoint pour ce motif, témoignages, certificats médicaux...) ;
 - du décès du conjoint (acte de décès).

CONJOINT DE FRANCAIS

- Justificatif de mariage : copie intégrale de l'acte de mariage.
- Nationalité française du conjoint : carte nationale d'identité en cours de validité ou certificat de nationalité française de moins de 6 mois.
- Communauté de vie : déclaration sur l'honneur conjointe du couple attestant de leur vie commune et tous documents permettant d'établir la communauté de vie (bail de location aux deux noms, quittance EDF, relevé d'identité bancaire, etc.), sauf si la vie commune a été rompue en raison:
 - de violences conjugales qui pourraient être justifiées par tous moyens (dépôt de plainte, jugement de divorce, condamnation du conjoint pour ce motif, témoignages, certificats médicaux...) ;
 - du décès du conjoint (acte de décès).

PARENT D'ENFANT FRANCAIS

- Justificatifs prouvant que le demandeur est le parent de l'enfant français : extrait de l'acte de naissance ou copie intégrale de l'acte de naissance comportant la filiation (documents correspondant à la situation au moment de la demande).
- Justificatifs suffisamment probants établissant que le demandeur contribue effectivement à l'entretien et à l'éducation de l'enfant dans les conditions de l'article 371-2 du code civil (preuve par tous moyens) : versement d'une pension ; achats destinés à l'enfant (de nature alimentaire, vestimentaire,

diverse : frais de loisirs, éducatifs, d'agrément ; jouets) ; preuves de participation à l'éducation de l'enfant (hébergement régulier ; intérêt pour la scolarité de l'enfant ; présence affective réelle ; témoignages), etc.

- Justificatifs prouvant que l'enfant réside en France (preuve par tous moyens) : certificat de scolarité ou de crèche, présence de l'enfant lors de la demande, etc.

ETRANGER CONFIE A L'AIDE SOCIALE A L'ENFANCE AVANT L'AGE DE 16 ANS

- Justificatifs relatifs à l'activité professionnelle salariée ou à la formation professionnelle : inscription dans un établissement scolaire ; contrat de travail ou d'apprentissage ; attestation du responsable du centre de formation.

- Justificatifs du caractère réel et sérieux du suivi de la formation (évaluation, relevé de notes, attestation d'assiduité).

- Insertion de l'étranger dans la société française : attestation de la structure d'accueil (foyer ou famille d'accueil).

LIENS PERSONNELS ET FAMILIAUX

- Justificatifs récents du maintien des liens matrimoniaux en France depuis la délivrance du titre de séjour précédent : extrait d'acte de mariage, copie du PACS et attestation de non dissolution de moins de 3 mois etc. ;

- Justificatifs récents de l'entretien de relations certaines et continues avec les membres de la famille installée en France : enfants, conjoint, concubin ou partenaire pacsé.

- Justificatifs sur les conditions d'existence du demandeur (revenus, salaires, relevés bancaires...).

- Justificatifs de son insertion dans la société française (attestations de cercles amicaux, adhésion à des associations, activité bénévole, participation aux activités scolaires des enfants, etc.) au cours de l'année précédente.